

Racine accompagne Thierry Collard dans le cadre de l'ouverture du capital de Setic & Pourtier à Kresk

Paris, le 6 mai 2026 - Racine a accompagné Thierry Collard dans le cadre de la cession partielle de sa participation au côté d'Arcole au capital du groupe Setic & Pourtier et de l'entrée de Kresk, family office de l'entrepreneur Didier Tabary Cette opération ouvre une nouvelle phase dans le développement de Setic & Pourtier et matérialise une partie de la nouvelle création de valeur réalisée depuis l'investissement d'Arcole en mars 2024.

Leader mondial de la fabrication de machines rotatives à grande vitesse pour l'industrie du câble, Setic & Pourtier a connu une transformation significative au cours des deux dernières années. À son entrée au capital, Arcole avait repris un groupe fragilisé, réalisant en 2023 un chiffre d'affaires de 35 M€. En moins de deux ans, la société est sortie de son plan de continuation, a renforcé son bilan, renoué avec ses partenaires bancaires et engagé une stratégie de croissance offensive. En 2025, le groupe affiche un chiffre d'affaires de 64 M€, confirmant la solidité de son redressement et son positionnement sur un marché en forte dynamique.

Dans le cadre de cette opération, Arcole réduit sa participation de 79 % à 50 % du capital. Kresk entre au capital à hauteur de 30 %, aux côtés de Thierry Collard et du management, afin d'accompagner la prochaine phase de développement du groupe.

Pour Setic & Pourtier, cette opération constitue une étape structurante permettant de consolider les bases financières du groupe et de s'appuyer sur un nouvel actionnaire pour accélérer sa stratégie de croissance et renforcer son positionnement de leader sur son marché.

Racine a conseillé Thierry Collard dans cette opération stratégique avec une équipe composée de Antoine Diesbecq (associé), Bruno Laffont (associé) et Camille Font Armengol (collaboratrice) ARCOLE était conseillée par le cabinet Goodwin avec une équipe composée de Thomas Dupont-Sentilles (associé), Benhouda Derradji (counsel), Marie Mognolle (collaboratrice), Charles-Henri de Gouvion Saint Cyr (associé).

A propos de Racine

Racine est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant qui conjugue excellence juridique et pragmatisme stratégique. Depuis plus de 40 ans, ses 270 avocats – dont 76 associés – accompagnent entreprises et dirigeants dans leurs enjeux les plus complexes, en conseil comme en contentieux. Le contentieux fait partie de l'ADN du cabinet et représente 50 % de son activité, ce qui lui confère une expertise unique dans la gestion des litiges stratégiques. Présent en France et à Bruxelles, Racine couvre l'ensemble des disciplines du droit des affaires, avec des expertises phares en corporate/M&A, private equity, droit social, fiscalité, finance, immobilier, IP/IT, concurrence et restructuring.

Contact presse

Gabrielle Pelet

gabrielle.pelet@vae-solis.com

+33 6 29 94 59 87